

La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Mai/Juin 2021

NUMERO SPECIAL

BUDGET 2021

Le projet d'aménagement du Bourg lancé



Facebook : Ville de Barsac

www.barsac.fr





Dominique Cavailols, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie ou par mail à dc@barsac.fr

Prochaines permanences :
Samedis 29 mai, 12 et 26 juin, 10 juillet

Edito

Chères barsacaises, chers barsacais,

Cette année encore, sur ma proposition, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts. La bonne gestion des finances pendant toutes ces années, nous permet de continuer nos investissements. La poursuite de cette gestion rigoureuse permet également de préserver notre capacité d'emprunt et d'envisager sereinement la réalisation d'importants travaux durant ce mandat.

Le vote du budget, moment important pour notre commune, donne l'orientation de nos investissements pour cette nouvelle année mais aussi celles à venir. Vous aurez compris, mon désir le plus cher est de protéger le pouvoir d'achat de chacun, tout en poursuivant l'embellissement de la commune, et la réalisation de projets importants pour les habitants de Barsac.

Lors de la campagne électorale des municipales, nous avons projeté la réalisation du réaménagement de bourg avec son artère principale, ainsi que la rue du 11 novembre, mais aussi les perpendiculaires qui sont, rue Pasteur, rue du Docteur Roux, rue Prunier, la place de la Halle et finir la rue Barrau. Après une 1^{ère} tranche réalisée dans les années 2000, nous allons signer avec le Conseil Départemental, une 2^{ème} Convention d'Aménagement de Bourg (CAB). Nous allons poursuivre le travail engagé en portant une attention particulière à l'embellissement, en supprimant les trottoirs pour rendre toutes ces voies plus accessibles à tous et pour tous. Nous reviendrons vers vous par une réunion publique pour vous présenter le projet.

Nous avons aussi voté les subventions aux associations, identiques à l'année passée. Nous savons combien il est difficile pour vous en ces temps de pandémie de pouvoir exister. Le bout du tunnel est proche et grâce à vous et votre dynamisme, nous pourrons de nouveau goûter aux joies de vos manifestations.

Un épisode de froid sibérien est venu pratiquement anéantir le travail et les ressources du monde agricole et viticole. Aucune région n'a été épargnée pendant plusieurs jours. Les agriculteurs ont tout tenté pour limiter la casse, mais rien n'a pu les épargner. Je sais combien il a été difficile pour la population de supporter les nuisances occasionnées, fumées et bruits, mais comment faire autrement ? Habiter à la campagne c'est choisir de vivre dans un environnement vivant, dans lequel des personnes travaillent. Vivre ensemble c'est essayer de comprendre les contraintes de chacun, se parler et se respecter.

Avec le soleil et le déconfinement qui se profilent, le temps des retrouvailles va sonner. C'est aussi ça le bien vivre ensemble : le partage et la convivialité.

Bon printemps à vous tous,

Dominique Cavailols
Maire de Barsac

PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal

	22/02	29/03	12/04
Dominique CAVAILLOLS	✓	✓	✓
Béatrice CARRUESCO	✓	✓	✓
Michel GARAT	✓	✓	✓
Catherine MARCHAL	✓	P	P
Philippe BLOCK	✓	✓	✓
Charlotte VALLOIR	✓	P	P
Xavier MUSSOTTE	✓	✓	✓
Typhaine GUEZET	✓	✓	P
Mathias LOUIS	✓	✓	✓
Katell EYHARTZ	✓	✓	✓
Damien AUDEMA	✓	P	P
Virginie LANUQUE	P	✓	✓
Mohameth TRAORE	✓	P	A
Pascale NION	✓	✓	✓
Cédric PRAT	A	✓	✓
Sandra CHADOURNE	✓	P	✓
Patrick GRASZK	✓	✓	✓
Isabelle ROY	P	A	✓
Benoît TRABUT-CUSSAC	✓	✓	✓

Légende : ✓ Présent P: Pouvoir A: Absent

LE CARNET

Naissances

Louise FOUGERE, le 01 mars 2021,
chez Elodie CHOISY et Guillaume FOUGERE

Méline RICAUD, le 13 mars 2021,
chez Julie ROUDIL et Quentin RICAUD

Lilly FERRAIUOLO CAVA, le 14 mars 2021,
chez Nelly CAVA et Vincent FERRAIUOLO

Enzyo WALBROU, le 04 avril 2021,
chez Maryline DUBERNET et Joffrey WALBROU

Hozan CETIN, le 07 avril 2021,
chez Charline MILGRAM et Sabir CETIN

Pacs

Laura ABADIE PENARS et Stéphane ARAUJO,
le 02 mars 2021

Décès

Pierrette DUPOUY le 05 avril 2021

LA VIE ENSEMBLE est le journal communal édité par la Mairie de Barsac - 23 place Paul Doumer 33720 Barsac - 05 56 27 43 00 - mairie@barsac.fr - Directeur de la publication : Dominique Cavailols - Photos : Adobe Stock Photo, Muriel Miccoli - Graphisme et rédaction : www.impulse-communication.com Impression : Sauternes Impression à Toulence - Dépôt légal : à la parution Reproduction interdite - Imprimé sur papier recyclé.

La vie municipale



PERMIS DE LOUER

Ce dispositif permettra de recenser toutes les locations et de contrôler leur état de conformité à la réglementation afin d'assurer que les logements mis en location ne portent atteinte ni à la sécurité des occupants ni à la salubrité publique. Cette demande d'autorisation préalable à la mise en location s'appliquera aux locations à usage de résidence principale, vides ou meublées situées du 8 au 34 et du 5 au 53 de l'avenue Aristide Briand. Dans un premier temps, une équipe d'élus et non élus, sous la tutelle de Monsieur le Maire, va être constituée pour mener à bien ce dossier. Le Maire contactera ensuite l'ensemble des propriétaires bailleurs concernés. D'autres villes comme Preignac et Langon, se sont inscrites dans cette démarche avec la même volonté affichée que le Maire de Barsac.

La mairie de Barsac s'engage dans la lutte contre les logements en mauvais état ou insalubres, dits « indignes à la location » en mettant en place le "Permis de louer".

Le point sur les travaux en cours



Dans le jardin situé derrière la Mairie, afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite à la nouvelle salle

des mariages créée lors de la réhabilitation de l'aile gauche de la Mairie, une dalle en béton a été coulée devant le portail d'accès aux véhicules et des allées ainsi qu'une aire de stockage des containers à déchets ont été créées. Ces travaux réalisés par les agents des services techniques sont une première étape avant la réalisation des allées définitives.



Les bornes Relais déplacées

Les bornes de collecte de textiles « Le Relais », initialement situées aux écoles, ont été déplacées derrière la Mairie pour faciliter leur accès. Les vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie collectés par le Relais sont valorisés à hauteur de 90 % et contribuent à l'insertion de personnes en difficulté par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles. Une belle manière de participer à la protection de l'environnement et de redonner de l'espoir. Plus d'infos : lerelais.org

D'autre part, Les toilettes publiques situées rue Pasteur seront bientôt remises en service après avoir été nettoyées et repeintes entièrement. Elles étaient hors d'usage depuis un incendie, dû à un feu de poubelle qui s'est propagé sur le bâtiment voisin, en septembre 2020. Après un long parcours d'enquête d'experts et d'assurances, les travaux de réhabilitation ont enfin pu débuter en mars 2021.



Vous avez besoin d'aide ou êtes en difficulté ? Venez rencontrer l'équipe du CCAS. Prochaines permanences : lundis 10 mai et 07 juin de 9h à 12h sans rendez-vous à la mairie



BUDGET 2021

Ecoles, enfance & jeunesse

Parce que les enfants sont au cœur de nos priorités, l'équipe municipale poursuit ses efforts pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos petits barsacais et répondre aux besoins de l'équipe enseignante. Un ascenseur sera installé pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite et de nouveaux jeux seront installés à l'école maternelle et élémentaire. Côté équipement scolaire, la commune investira dans deux vidéo-rétroprojecteurs et du nouveau mobilier. Les travaux de réfection de la toiture de l'école se poursuivront du côté élémentaire. Répartis en plusieurs tranches afin d'absorber la charge financière, la première partie de la toiture qui abrite l'école maternelle a été refaite l'année dernière, la seconde moitié a été effectuée ce mois d'avril. Au restaurant scolaire, deux armoires frigorifiques répondront au besoin de stockage des produits frais de plus en plus nombreux dans la composition des menus élaborés par notre cuisinier en partenariat avec une diététicienne. Enfin, au Parc de Montalivet, de nouveaux jeux et des bancs seront installés pour compléter l'aire de jeux dernièrement refaite par les services techniques : délimitation et remblais des espaces de jeux, entretien des espaces vert, remplacement de la passerelle avec tobogans,... Avec les beaux jours, les petits barsacais pourront de nouveau pleinement profiter de cet espace pour leur plus grand plaisir.

Les élus municipaux se sont réunis le 12 avril pour adopter les budgets de l'année 2021. Le budget principal, très positif, s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1 873 477€ et à 491 695€ en investissement. Le budget de la régie d'assainissement s'équilibre en section d'exploitation à 551 370€, la section d'investissement est équilibrée à 393 381€.



L'extension du réseau d'assainissement se poursuit

Le raccordement du quartier Hallet Nord est programmé pour l'automne et devrait être terminé d'ici la fin de l'année. Ces travaux seront autofinancés par la Commune et subventionnés par le Département à hauteur de 25%. Si autrefois ces travaux étaient subventionnés à 70%, ils ne le sont plus depuis 2018. Afin de ne pas augmenter de manière significative le montant des redevances, les travaux s'échelonnent par petites tranches, de façon à ne pas recourir à l'emprunt et autofinancer en totalité l'enveloppe budgétaire.

Soutien aux associations

La Mairie soutient les associations qui participent au dynamisme du village. Dans le cadre de la crise sanitaire, et comme prévu par la législation, les subventions sont maintenues pour un montant total de 33 500 € afin de leur permettre de faire face aux difficultés rencontrées dû à l'interruption de leurs activités.

BILAN 2020



Restauration et sécurisation du clocher de l'Église



Réfection de la toiture des écoles - 1^{ère} partie



Installation de jeux à Miahle

En 2020, malgré la crise sanitaire, nous n'avons pas relâché nos efforts pour améliorer et embellir la commune et permettre à chacun d'apprécier le plaisir de vivre à Barsac. L'année qui vient de s'écouler a vu plusieurs projets aboutir. Petit retour en images sur quelques belles réalisations.



Concertation sondage Voies Douces



Fin des travaux aile gauche Mairie



Fin des travaux aile gauche Mairie



Sécurisation des avaloirs pluviaux Place du G^é Leclerc

Comme Monsieur le Maire s'y était engagé, les taux restent fixes. La différence sur le taux de référence pour le foncier bâti entre 2020 et 2021 vient du fait que le taux du département est reversé aux communes. Soit 17.28 % pour la Commune et 17,46 % pour la Gironde, soit au total 34.74 %.

Le projet d'aménagement du Bourg lancé



Comme inscrit dans notre programme d'élection, le projet d'aménagement du Centre-Bourg va être lancé. Dans un premier temps, il s'agit de déposer une candidature auprès du Conseil départemental de la Gironde pour signer une deuxième Convention d'Aménagement de Bourg (CAB2) puis de lancer un appel d'offre pour choisir un cabinet d'étude.

Le Département de la Gironde, le seul à avoir mis en place ce dispositif, prévoit l'accompagnement des maîtres d'ouvrages publics dans la réalisation d'une restructuration destinée à aménager, embellir et sécuriser les centre bourgs pour les communes hors métropole de Bordeaux de moins de 10 000 habitants. Une première convention d'aménagement de bourg entre 2005 et 2009 avait été signée. Cette deuxième tranche concernera les secteurs de la rue du 11 novembre (entre l'église et la mairie), place Paul Doumer (place et halle époque Eiffel), rue Pasteur, rue du Docteur Roux, rue Prunier, et sur une partie de la rue de Montalivet.

Le début des travaux, prévu pour 2022, s'échelonnera sur 4 ans. La sécurité routière sera au cœur de l'attention en complément de la volonté de la Commune de développer les voies douces pour faciliter les déplacements des piétons et cyclistes vers le centre bourg et de relier Barsac aux différents quartiers du village ainsi qu'aux autres communes. La végétalisation des espaces publics concernés par ces travaux sera également prise en compte.



ACCES INTERNET

COUP DE POUCE

LIVEBOX

Payer la cantine, faire des démarches administratives en ligne sur Pôle Emploi ou la Caf... autant de services essentiels pourtant difficilement accessibles pour des millions de Français en précarité numérique. Pour faciliter leur accès au web, Orange a créé l'offre coup de pouce. **Ce dispositif complet comprend une offre d'accès Internet-TV-Téléphone (Fibre ou ADSL cuivre) au prix de 19,99€/mois sans engagement ni frais de résiliation avec la possibilité d'acquérir un PC portable reconditionné à 169€** ainsi que des conseils pour mieux utiliser les outils numériques. Cette offre s'adresse aux foyers à faibles revenus (QF CAF ou MSA =< 700€) sur justificatifs.

Plus d'infos sur : bienviredigital.orange.fr/vie-perso/orange-donne-acces-au-numerique-au-plus-grand-nombre

Découvrir l'offre : boutique.orange.fr/internet/offre-sociale

La Poste étend ses services



En plus d'assurer sa mission de service public : distribuer le courrier 6j/7 sur l'ensemble du territoire, La Poste développe aussi de nouveaux services de proximité tels que le portage de médicaments, de produits culturels ou encore la livraison à domicile, services de veille... Pour répondre à cette évolution, elle revoit le découpage géographique des tournées de distribution des facteurs de la plateforme de distribution de Podensac. A partir du 27 avril 2021, votre facteur est susceptible de changer et peut-être amené à distribuer votre courrier dans la matinée ou l'après-midi. Vous pourrez toujours commander, sur simple demande, vos produits et services La Poste (timbres, enveloppes, prêt-à-poster, Veiller sur mes parents, tablette tactile sénior,) auprès de votre facteur qui reste votre interlocuteur privilégié. Cette nouvelle organisation n'a aucun impact sur les horaires des bureaux de poste.



LA TRIBUNE

Grace à la CDC vos déchets vont voyager

Au sein de la communauté de communes Convergence Garonne, il existe actuellement deux systèmes de collecte des ordures ménagères. Il n'y a pas de pesée embarquée ou de redevance incitative sur la rive droite, alors que sur la rive gauche toutes les communes ont adopté ce système depuis déjà plusieurs années. Aujourd'hui c'est la société Paprec à Illats (auparavant dénommée Coved), qui assure le ramassage et le traitement des ordures et déchets recyclables collectés à nos portes. Afin de s'adapter à l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques à partir de 2022, Paprec a réalisé un important investissement de 20 M€ sur son site d'Illats et sera donc à même de s'adapter à la nouvelle réglementation dès le 1^{er} Janvier prochain.

Tout semblait donc parfait dans le meilleur des mondes jusqu'à ce que la CDC dans sa réunion du 24 février décide d'adhérer à la SPL TriGironde (Société Publique locale) réunissant 7 collectivités afin d'aller construire un centre de tri à... Saint Denis de Pile, à plus de 60 km de notre zone de collecte ! La première pierre de ce centre n'est pas encore posée et le coût des installations est encore flou comme l'a reconnu la Vice-Présidente aux ordures ménagères lors de la réunion précitée. Voilà donc nos déchets recyclables bientôt sur les routes du département : après avoir été collectés par une benne en porte-à-porte ils seront ensuite transférés dans un camion de plus grande capacité à St Léon (entre deux mers) d'où ils partiront pour Saint Denis de Pile. Ce sont ainsi 400 camions par an qui achemineront les 1600 tonnes de collecte vers le nouveau centre de tri avec un impact non négligeable sur l'environnement.

Nous regrettons ce choix emblématique du fonctionnement de notre communauté de communes dont les décisions improvisées sont prises pour de mauvaises raisons sans concertation suffisante des élus et au mépris des intérêts de la population.

Béatrice CARRUESCO et Michel GARAT,
Conseillers municipaux de BARSAC
Délégués communautaires



Le festival Libre Cour aura lieu

Le festival Libre Cour résonnera du 23 au 25 juillet dans les cours des châteaux de Barsac, qui font la particularité et la beauté de notre village, ainsi que dans les lieux de rassemblement traditionnels de la commune, comme l'incontournable magie de la Halle, le Port bucolique, la beauté secrète de l'église et autres petites merveilles au détour des chemins... à parcourir à pied, à cheval et à Vélo ! Le collectif d'artistes a concocté un joli programme avec des master classes, des balades et des siestes musicales en journée et des concerts en fin d'après-midi et en soirée pour faire découvrir ou redécouvrir la voix lyrique dans un écrin inhabituel. Le thème de DON QUICHOTTE sera à l'honneur pour cette première édition. Poésie, rires, émotions et découvertes garanties durant ces 3 jours.

Si vous souhaitez vous investir dans cette belle aventure, il est encore temps de rejoindre l'équipe : librecour.concerts@gmail.com

Sur réservation. Places limitées dans les espaces clos (église et Salle Bastard) qui abriteront deux concerts. Réservez vos billets à partir de fin mai auprès des offices de tourisme du Sud Gironde :
www.tourisme-sud-gironde.com
www.destination-garonne.com

Le traditionnel feu de la Saint Jean, organisé par Les Amis de l'Eglise, est prévu le mercredi 24 juin au Port de Barsac, suivi du feu d'artifice offert par la municipalité. Sous réserve des règles sanitaire en vigueur.

Rendez-vous au marché

L'association Qu'és ACO vous accueille avec le sourire et la bonne humeur au marché de Barsac tous les dimanches matin de 8h30 à 13h. Pour ravir tous les palais gourmands, elle propose à la vente des gâteaux maison, préparés avec soin par des mamans. Possibilité de passer commande auprès d'Hélène Ducamp au 06 60 83 93 81.

Rejoignez le Club de Foot !

Les décisions gouvernementales récentes n'ont pas eu d'impact sur le milieu sportif et donc footballistique. Les activités ont pu continuer dans le respect des consignes sanitaires. L'école de foot, Avenir Sauvernaise, a donc fonctionné normalement avec une très bonne fréquentation durant tout le mois d'avril. Les Séniors et foot loisir/vétérans ont eux aussi repris le chemin des terrains dans la bonne humeur et dans l'optique de préparer la saison prochaine. De ce fait, il est possible dès à présent de venir rejoindre le club de foot pour faire un essai gratuit. Les entraînements ont lieu au stade de Barsac, tous les mercredis après-midi à partir de 14h, dès l'âge de 5 ans pour l'école de foot et le samedi matin de 10h à 12h pour les séniors (dès 18 ans) et le foot loisir/vétérans.

Renseignements : Séniors : Jimmy - 07 81 81 93 18
Foot loisir/Vétérans : David - 06 87 56 79 45
Ecole de foot : Nelly - 06 15 56 52 58
ou Nicolas - 06 61 91 61 76



Soutenir l'école occitane

Aujourd'hui plus que jamais, l'école occitane, la Calandreta de Siron, a besoin de votre soutien. A cause de la crise sanitaire, elle n'a pas pu organiser ses trois grandes manifestations annuelles comme le marché de Noël, le marché Bio et la fête de la musique et doit aujourd'hui faire face au manque à gagner. Pour se relever de ce mauvais temps, l'association a créé une cagnotte en ligne sur le site HELLOASSO et fait aujourd'hui appel à votre générosité. Cagnotte en ligne : www.helloasso.com

AGENDA MAI/JUIN

- 23 mai • Vide Grenier AIPEEB aux écoles
- 30 mai • Vide Grenier Comité des Fêtes au Port
- 05 juin • Barsac Ville Propre à partir de 8h30 sous la Halle
- 20 et 27 juin • Elections Régionales et Cantonales salle Bastard
- 24 juin • Feu de la Saint Jean au Port
- 26 et 27 juin • Vide Grenier Amitié Barsac Sénégal au Port

BARSAC

Commune Propre

**Samedi
05 juin
2021**

**Rendez-vous sous la Halle
à 8h30**



**Ensemble, Responsables
STOP aux déchets !**

Pique-nique partagé avec
café/viennoiseries et apéritif
offerts par la Mairie *

Gants et sacs poubelles
fournis par la Mairie. Pour
votre sécurité, munissez-vous
d'un gilet haute visibilité.



*Sous réserve des règles sanitaires en vigueur

Ouvert à tous, sur inscription avant le 31 mai auprès de la Mairie
05 56 27 43 00 / mairie@barsac.fr